

LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés ? - Oui
Sont-ils appliqués ? - Non!

Revue tri-mensuelle pour les Ligueurs

ABONNEMENTS D'UN AN

France 20.00

Etranger 25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

27, Rue Jean-Dolent, PARIS XIV^e

TÉL. GOBELINS 26-32

Directeur : Emile KAHN

Adresse Télégraphique :

DROITHOM-PARIS

Chèques postaux :

c/c 218.25, PARIS

SOMMAIRE

Renouvellement du Comité Central

NOTICES STATUTAIRES

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

VICTOR BASCH



CARLYLE

Conservateur politique
Réformateur social

Un fort volume grand format
in-octavo soleil

27 frs

Passez vos vacances
confortablement aux

Hôtels COOP

à des prix modestes
Pension complète (boisson comprise)
de 24 à 27 francs par jour

STATIONS DE VACANCES à partir de 22 francs
par jour.

HOTEL DE GRAND CONFORT à partir de 44
francs par jour.

Sur la Manche à YPORT et SAINTE-ADRESSE,
Sur l'Océan à LARMOR-BADEN, SAINT-TROJAN,
CHATELAILLON,

Dans les Alpes à ALLEVARD-LES-BAINS,
Sur la Côte d'Azur à MIRAMAR D'ESTEREL.

Demandez tous renseignements gratuits aux

Hôtels COOP

85, rue Charlot, Paris (3^e)
Téléphone : Archives 98-20 et la suite

ALBERT AÉLION

CONSEIL JURIDIQUE

Défenseur près des Tribunaux Membre Honoraire de la Chambre
Syndicale des Mandataires en vente de fonds de commerce
et industries en France.

Membre de l'Institut Juridique de France
TOUS PROCES ET RECOURVEMENTS A FORFAIT

41^{up}. PROV. 41-75
R. C. Seine 411.250

3, Rue Cadet - PARIS (9^e)

TARIF DE PUBLICITE

La page de 188 lignes (25 x 16,5) divisible 850 fr.
La ligne en 7 (55 lettres ou signes) 6 fr.

VIENT DE PARAÎTRE
UN LIVRE SENSATIONNEL

F. FONTENAY

La Cagoule contre la France

Ses crimes
Son organisation
Ses chefs
Ses inspirateurs

12 fr.

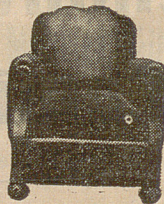
E. S. I. - 24, rue Racine, PARIS

Chèque Postal 974-41

Les sièges CONSTANT

6, boulevard Voltaire — PARIS (11^e)

Téléphone : Roquette 10-04
50 % moins cher



FAUTEUILS CUIR PATINE
GRAND CONFORT

Formes nouvelles
depuis 175 fr.

Conditions spéciales aux Ligueurs
EXPOSITION UNIQUE
200 MODELES

La plus importante fabrique spécialisée
dans la fabrication du siège de cuir Catalogue
ATELIERS ET EXPOSITIONS L franco
6, bd Voltaire, Paris-11^e, Tél. Roquette 10-04



CONGRÈS NATIONAL DE 1938

(AVIGNON, 16, 17 ET 18 JUILLET)

Renouvellement du Comité Central

Conformément aux prescriptions de l'article 6 des statuts, un numéro spécial des *Cahiers* doit être consacré aux déclarations de candidature, une colonne étant réservée à chaque candidat, à l'exclusion de toute polémique.

C'est ce *Cahier* que nous publions aujourd'hui. Le bureau de chaque Section est prié d'en donner connaissance à la Section avant le vote.

Les Sections y trouveront les notices qui nous ont été remises, soit par les candidats eux-mêmes, soit par ceux des ligueurs qui ont posé leur candidature. L'en-tête de chaque colonne donne le nom du candidat, et ses titres, avec l'indication « membre sortant » s'il appartient au tiers renouvelable du Comité Central.

*
**

Ces notices sont précédées d'une liste générale des candidatures qui reproduit la liste envoyée par circulaire à toutes les Sections. Cette liste a été dressée en conformité des prescriptions statutaires. Elle indique, pour chaque candidat : 1° son nom ; 2° sa fonction ; 3° s'il est membre sortant ; 4° entre parenthèses et en majuscules, l'organisme qui a posé sa candidature (Comité Central ou Fédération de... ou Section de...).

Cette liste et les notices doivent, aux termes des statuts, constituer la seule mention qui puisse être faite des candidatures auprès des Sections.

En conséquence, toute autre recommandation publique d'un candidat, sous quelque forme que ce soit (circulaire proprement dite, journal, bulletin de Section ou de Fédération, etc.), est formellement interdite, sous peine d'annulation.

Nous demandons aux Sections, **DANS L'INTERET COMMUN DE TOUS LES CANDIDATS ET DE CHACUN, et pour l'application loyale des dispositions statutaires, DE NOUS SIGNALER IMMEDIATEMENT TOUT ENVOI DE BULLETINS, CIRCULAIRES, JOURNAUX, RECOMMANDATIONS, SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, QUI PARVIENDRAIT A LEUR CONNAISSANCE.**

*
**

Il est rappelé que les Sections ont à élire — sur les bulletins qu'elles ont reçus à cet effet — **19 MEMBRES RESIDANTS et 8 MEMBRES NON RESIDANTS.**

LISTE DES CANDIDATS

I. MEMBRES RÉSIDANTS

MM.

- Albert BAYET**, professeur à l'École des Hautes-Études, membre sortant (Comité Central).
- Marcel BIDEGARAY**, ancien secrétaire général de la Fédération des Cheminots, membre sortant (Comité Central).
- Mme Odette RENE-BLOCH**, avocat à la Cour d'Appel de Paris, membre sortant (Comité Central).
- Georges BORIS**, directeur de la « Lumière » (Comité Central).
- J. BRENIER**, président de la Ligue de l'Enseignement (Comité Central).
- Léon BRUNSCHWIG**, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, membre sortant (Comité Central).
- J.-M. CAILLAUD**, instituteur honoraire, secrétaire général de la Fédération de la Seine, membre sortant (Comité Central, Fédération de la Seine, Sections de Paris-10^e, Vincennes, Fontenay-sous-Bois).
- Armand CHARPENTIER**, homme de lettres, vice-président de la Section de Paris-17^e (Sections de Saint-Florentin, Privas, Eaubonne, Saint-Etienne, Serrières, Beaune-la-Rolande, Le Cheylard, Paris-17^e, Châteauneuf-de-Galaure).
- Gabriel CUDENET**, publiciste, président de la Fédération de Seine-et-Oise, membre sortant (Comité Central).
- Roger DOINEAU**, inspecteur d'assurances, président de la Section de Meudon (Section de Meudon).
- Jean-Noël DURAN**, avocat à la Cour, vice-président de la Section de Paris-7^e (Sections de Chatillon - sous - Bagneux, Villeneuve - sur - Yonne, Bondy).
- Georges ETIENNE**, expert-comptable (D. P. L. G.), Trésorier général de la Ligue, membre sortant (Comité Central).
- S. GRUMBACH**, député du Tarn, membre sortant (Comité Central).
- Robert JOSPIN**, professeur (Sections de Saint-Florentin, Privas, Eaubonne, Beaune-la-Rolande, Le Cheylard, Châteauneuf-de-Galaure).
- Léon JOUHAUX**, Secrétaire général de la C. G. T., membre sortant (Comité Central).
- Emile KAHN**, Secrétaire général de la Ligue, membre sortant (Comité Central).
- Fernand KOEHLER**, ajusteur-mécanicien, secrétaire de la Section de Blanc-Mesnil (Section de Blanc-Mesnil).
- Robert LACOSTE**, secrétaire-adjoint de la Fédération générale des Fonctionnaires, membre sortant (Comité Central).
- Maurice LEBLANC**, ingénieur électricien, président de la Section de Suresnes (Section de Suresnes).
- LE GUEVEL**, instituteur honoraire, ancien président de la Fédération du Morbihan, et ancien président de la Section de Ploermel (Fédération du Morbihan, Sections de Ploermel, Malestroit, Vannes).
- André LESEURRE**, secrétaire général adjoint de la Fédération de la Seine, président d'honneur de la Section de Fontenay-sous-Bois (Fédération de la Seine, Sections de Paris-10^e, Bondy, Fontenay-sous-Bois, Vincennes).
- Paul PERRIN**, ancien député de Paris, président de la Fédération des Officiers républicains (Comité Central).
- Jean PIOT**, ancien député de Paris, directeur de l'« Œuvre » (Comité Central).
- Paul RIVET**, professeur au Museum, conseiller municipal de Paris, président du Comité de vigilance des Intellectuels antifascistes (Comité Central, Fédération de la Seine, Sections de Paris-5^e, Paris-10^e).
- Théodore RUYSSSEN**, secrétaire général de l'Union Internationale des Associations pour la Société des Nations, membre sortant (Comité Central).
- Georges SCELLE**, professeur à la Faculté de Droit de Paris (Comité Central).
- Albert SEROL**, ancien ministre, président de la Section de Roanne, ancien président de la Fédération de la Loire, ancien membre du Comité Central (Comité Central).
- Mme Madeleine VERNET**, écrivain (Section de Châteauneuf-de-Galaure).
- André VOIRIN**, avocat à la Cour, vice-président de la Section Paris-1^{er} (Section de Paris-1^{er}).

SOIT 29 CANDIDATS POUR 19 SIEGES A POURVOIR

II. MEMBRES NON RÉSIDANTS

MM.

Auguste ALLONNEAU, professeur de lycée, président de la Fédération de Maine-et-Loire, président de la Section d'Angers (Fédération de Maine-et-Loire, Section d'Angers).

Jean AZAIS, juge de paix, président de la Section de Toulouse (Fédération de la Haute-Garonne, Section de Fronton).

BERNARD-ANDRÉ, professeur à l'École primaire Supérieure d'Amiens, secrétaire de la Fédération de la Somme, président de la Section d'Amiens (Fédérations de la Somme, Pas-de-Calais, Oise, Nord, Sections de Grandvilliers, Marseille-en-Beauvaisis, Lillers).

Jacques BOZZI, professeur de lycée, président de la Fédération des Ardennes, président de la Section de Charleville, membre sortant.

René BURTIN, député de Saône-et-Loire (Sections de Louhans, Mâcon).

DARMENDRAIL, avocat, secrétaire de la Fédération des Basses-Pyrénées, président de la Section de Pau (Section d'Hendaye).

Mme Jeanne DEGHILAGE, institutrice honoraire, ancien membre du Conseil départemental du Nord et du Conseil supérieur de l'Instruction publique, présidente d'honneur de la Section de Lille, membre sortant.

DUPUY, contrôleur S.E., vice-président de la Fédération des Basses-Pyrénées, président de la Section de Puyoo (Section d'Hendaye).

Edmond ESMONIN, professeur à l'Université de Grenoble, président de la Fédération de l'Isère, membre sortant.

Marc FAURE, professeur à l'École Industrielle et Commerciale de Casablanca, président de la Fédération du Maroc, vice-président de la Section de Casablanca (Fédération du Maroc).

Jean FONTAINE, instituteur honoraire, vice-président de la Fédération du Rhône, secrétaire de la Section de Villié-Morgon (Sections de Saint-Florentin, Privas, Eaubonne, Neuville-sur-

Saône, Le Cheylard, Beaune-la-Rolande, Serrières, Châteauneuf-de-Galaure).

JOBARD, instituteur, président de la Fédération de la Moselle, vice-président de la Section de Metz (Section de Metz).

Claude LEWY, maire d'Orléans, président de la Fédération du Loiret (Fédération du Loiret, Section d'Ouzouer).

MARSEILLAN, professeur d'E.P.S., vice-président du Syndicat E.P.S., président de la Fédération du Tarn (Fédération du Tarn, Section d'Albi).

André PHILIP, professeur à la Faculté de Droit de Lyon, député du Rhône, membre sortant (Sections de Privas, Eaubonne, Saint-Florentin, Le Cheylard, Beaune-la-Rolande, Serrières).

Camille PLANCHE, député de l'Allier, président de la Fédération de l'Allier, président de la Section de Moulins, membre sortant.

Maurice ROBERT, député de l'Aube (Fédération de l'Aube, Section de Bar-sur-Seine).

Paul RONIN, journaliste, président de la Section de Saint-Etienne (Section de Saint-Etienne).

ROQUES, inspecteur d'Académie honoraire, président de la Fédération de la Dordogne (Fédération de la Dordogne, Section de Belves).

Raoul SUES, secrétaire de la Section de Lambesc (Section de Lambesc).

André TEXIER, professeur à l'École primaire Supérieure de Bordeaux, président de la Fédération de la Gironde, membre sortant (Fédération de la Gironde).

Maurice THIOLAS, député de la Haute-Loire, président de la Fédération de la Haute-Loire (Sections de Langeac, Le Puy).

VACQUIER, inspecteur primaire, vice-président de la Fédération de Maine-et-Loire, président de la Section de Cholet (Fédération de Maine-et-Loire, Sections de Cholet, Saumur, Montfaucon, Saint-Mathurin).

SOIT 23 CANDIDATS POUR 8 SIEGES A POURVOIR

Ordre du jour du Congrès

I. Rapport moral.

II. Rapport financier.

III. Les moyens d'assurer le libre jeu de la démocratie :

Rapporteur général : M. VICTOR BASCH.

a) La résistance aux pressions qui contrarient la volonté du suffrage universel (fascisme international, puissances d'argent, cléricalisme).

Rapporteurs : MM. S. GRUMBACH, ROBERT LACOSTE, J. BRENIER.

b) Le problème de la presse.

Rapporteur : M. GEORGES BORIS.

c) La question du Sénat.

Rapporteur : M. ALBERT BAYET.

IV. — Modification à l'article 6 des Statuts. — Répartition rationnelle des membres non-résidents du Comité Central.

Le rapporteur sera désigné ultérieurement

NOTICES

I. — CANDIDATS AUX SIÈGES DE MEMBRES RÉSIDANTS

ALBERT BAYET

Professeur à l'École des Hautes Etudes

Membre sortant

Je ne pense pas devoir faire à mes collègues une profession de foi. Ils connaissent mon action au sein du Comité. A eux de la juger. Je voudrais néanmoins dire en quelques mots ce que doit être, selon moi, notre action en face des problèmes redoutables de l'heure présente.

1° La Ligue doit poursuivre son action en faveur de la paix fondée sur le Droit. Pour cela, un seul moyen : le retour à la sécurité collective, c'est-à-dire la solidarité résolue de tous les peuples contre l'agression. L'Espagne républicaine ayant été attaquée c'est le devoir strict de la France de la ravitailler en vivres et en armes. Agir autrement serait primer l'agresseur ; or, toute prime à l'agression est un consentement à la guerre.

2° La Ligue doit rendre toujours plus vigoureuse son action en faveur de l'idée laïque, expression politique des Droits de l'Homme. Sur ce point, des déclarations ne suffisent pas, il faut des actes. A nous de demander les lois propres à défendre l'École contre la calomnie et contre d'intolérables pressions économiques. A nous d'exiger que l'Administration, à tous les degrés, soutienne les maîtres qui, courageusement, défendent dans le pays l'idéal laïque.

3° La Ligue doit travailler inlassablement à maintenir l'union des forces de gauche dont est sorti le Rassemblement populaire. Mais il va sans dire qu'il s'agit non d'une unité d'apparence, mais d'une unité agissante. La lutte contre les Ligues factieuses, contre les stockeurs d'armes étrangères, contre les trusts, contre la spéculation, contre la presse vénale, doit être menée avec une vigueur accrue. C'est le rôle de la Ligue de tout faire pour obtenir que la volonté du peuple ne soit pas tenue en échec par l'action conjuguée du fascisme étranger et des forces d'argent.

Voilà ce que doit être, selon moi, l'action de notre grande et chère Ligue. Voilà en quel sens je travaillerai, si les ligueurs m'envoient de nouveau au Comité Central. J'ajoute, en terminant, que je ne voudrais voir parmi nous ni « minoritaires », ni « majoritaires », mais des camarades de combat, des hommes libres respectueux de toutes les opinions et ne recevant de mot d'ordre que de leur conscience. La Ligue, telle que je la comprends, ne doit pas être un champ clos où s'affrontent violemment des adversaires, mais un grand foyer d'action fraternelle où on ne méprise que l'argent, où on ne hait que la haine, où on ne combat que la guerre.

MARCEL BIDEGARAY

Ancien Secrétaire général de la Fédération des Cheminots

Membre sortant

Mécanicien des chemins de fer, Bidegaray a voué sa vie à la défense des intérêts ouvriers.

Pendant de nombreuses années (les dures années d'après guerre), Secrétaire de la puissante Fédération des cheminots, membre du Bureau de la C.G.T., Bidegaray a dirigé le mouvement syndical des chemins de fer contre les abus de l'Administration, les prétentions féodales des Compagnies et la répression gouvernementale.

Membre du Comité Central depuis 1918, il a accompli la même tâche à la Ligue. Il s'est fait le collaborateur bénévole de nos services juridiques, leur conseiller technique, pour tout ce qui touche aux droits et à la vie des travailleurs du Rail.

Mais il n'a jamais séparé les revendications matérielles des revendications politiques, sociales et morales. Suivant l'enseignement de Jaurès, son maître, il n'a cessé de poursuivre, à travers les luttes quotidiennes pour le pain et la dignité, l'émancipation totale du Travail, et il a fait de toute réforme acquise le point d'appui pour la conquête d'une réforme plus étendue.

Depuis les débuts de la Ligue, ses fondateurs ont voulu qu'à côté des intellectuels, siègent au Comité Central des représentants du Travail organisé.

Avec Georges Buisson, Robert Lacoste, Léon Jouhaux et Racamond, Bidegaray est l'un de ceux-là.

Les Sections, en le réalisant, ne reconnaîtront pas seulement la collaboration désintéressée qu'il n'a cessé de donner à la défense des victimes de l'injustice et de l'arbitraire : elles affirmeront leur volonté de maintenir une des traditions les plus nobles et les plus utiles de la Ligue.

ODETTE RENE-BLOCH*Avocat à la Cour d'Appel de Paris***Membre sortant**

Vice-présidente de la 17^e Section, membre du Comité Central.

Membre du Comité Central de l'Action démocratique et laïque des Femmes.

Conseil de nombreuses associations professionnelles et corporatives.

Depuis son entrée au Comité Central, a consacré une grande partie de son activité à la lutte contre le fascisme, à la défense de la laïcité et des Droits de la Femme et de l'Enfant.

GEORGES BORIS*Directeur de la Lumière*

Collaborateur du *Progrès Civique*, devint en 1923 secrétaire général du *Quotidien*.

Quitta ce journal avec A. Aulard et Ferdinand Buisson en novembre 1926.

Fonda en mai 1927, avec les anciens collaborateurs du *Quotidien*, la *Lumière*, dont il est, depuis sa création, le directeur. A mené personnellement dans ce journal d'importantes campagnes : campagne commencée en 1928 sur la Banque de France et les Régents, campagne contre la corruption et pour la réforme de la presse, etc...

Rapporteur du problème de la Presse au Congrès d'Amiens de la Ligue des Droits de l'Homme en juillet 1933.

Directeur du cabinet Léon Blum, Ministre du Trésor en mars-avril 1938. A pris une part active à l'élaboration du programme financier présenté par le second gouvernement Léon Blum.

Auteur du *Problème de l'Or et de la Révolution Roosevelt*.

En présentant aux Sections la candidature de Georges Boris, le Comité Central tient à rappeler que c'est sur le rapport magistral présenté par lui, que le Congrès d'Amiens unanime a voté les dispositions sur la presse qui, intégralement insérées au programme du Rassemblement populaire, ont servi de principes directeurs au premier gouvernement de Front populaire lorsqu'après la mort de Roger Salengro il a déposé son projet sur la réforme de la presse. Mutilé par le Sénat, le projet inspiré par la Ligue est resté lettre morte : ni la diffamation, ni la vénalité, ni le mensonge impudent ne peuvent être réprimés. Toute la bataille pour l'assainissement de la presse reste à livrer et doit être livrée à fond : telle est la signification que les Sections de la Ligue donneront à l'élection de Georges Boris.

CONGRÈS 1938*Circulaires*

En raison de l'augmentation des tarifs postaux, les circulaires relatives au Congrès et au renouvellement du Comité Central, ont été adressées aux Présidents des Sections comme imprimés urgents.

Il a été assuré à la Ligue que ces circulaires ainsi affranchies seraient normalement distribuées.

Le Secrétariat général prie les Sections à qui les circulaires ne seraient pas parvenues, de l'en aviser immédiatement.

J. BRENIER**Président de la Ligue de l'Enseignement**

Né à Vienne (Isère), fils d'un cordonnier artisan et l'aîné de cinq enfants. A la mort de son père, petit employé à 10 fr. par mois, puis tisserand : à 15 ans, conduisant un métier, il gagne 4 fr. par jour pour 11 heures de travail.

A 17 ans, il est le secrétaire d'un Comité de résistance ouvrière aux prétentions patronales ; à l'issue du conflit, les ouvriers l'emportent mais Brenier est renvoyé.

Le 1^{er} mai 1904, Brenier est élu conseiller municipal de Vienne, dont il devient maire en 1906.

Député en 1910, sénateur en 1924, Brenier se consacre surtout aux réformes sociales et aux œuvres laïques. Ecarté du Parlement (janvier 1933) par la coalition des conservateurs et des cléricaux, Brenier est élu en mai 1934 président de la Ligue française de l'Enseignement, en remplacement de François-Albert. Dès lors, toute son activité se confond avec celle de la grande organisation laïque dont il est l'âme.

Adhérent à la Ligue des Droits de l'Homme depuis de longues années, rapporteur de la question du cléricanisme au Congrès de 1938, J. Brenier, militant infatigable et désintéressé de la démocratie laïque et sociale, a sa place marquée au Comité Central.

LEON BRUNSCHVICG**Membre de l'Institut****Professeur à la Sorbonne****Membre sortant**

Professeur d'histoire et de philosophie moderne à la Sorbonne. Carrière universitaire.

Membre de la Ligue depuis sa fondation.

Membre du Comité Central depuis 1911.

J.-M. CAILLAUD

Instituteur honoraire

Secrétaire général de la Fédération de la Seine

Membre sortant

— Section de Vincennes depuis 34 ans.

— Secrétaire général de la Fédération de la Seine depuis 49 ans.

— Membre du Comité Central depuis 1932.

La Fédération de la Seine remercie cordialement les sections qui veulent bien honorer de leur confiance son Secrétaire général :

ARMAND CHARPENTIER

Homme de Lettres

Homme de Lettres et militant politique. En tant qu'écrivain, Armand Charpentier a produit une œuvre assez nombreuse, à la fois littéraire et sociologique.

1° Littéraire : Ses principaux romans sont : *Le Bonheur à trois*, *L'Initiateur*, *Le Roman d'un Singe*, *La petite Bohème*, *La Beauté du Devoir*, *Les métamorphoses de l'Amour*, etc...

2° Sociologique et Historique : *L'Évangile du Bonheur*, *La Guerre et la Patrie*, *L'Histoire de l'Affaire Dreyfus*, *Les côtés mystérieux de l'Affaire Dreyfus*, etc...

Au cours des années 1897 à 1906, où l'Affaire Dreyfus passionna la France et le monde, Armand Charpentier fut de ceux qui militèrent avec le plus d'ardeur pour la Justice et la Vérité.

Lors du premier Congrès tenu par les radicaux à Paris, en 1901, il adhéra au Parti radical, dont il fut le candidat à diverses élections (1906-1910-1914), et entra dans le Comité Exécutif, où il siégea comme secrétaire, puis comme vice-président. Il assista à tous les Congrès radicaux jusqu'à la guerre et résuma leurs débats dans un livre intitulé : *Le Parti radical-socialiste à travers ses Congrès*, que Ferdinand Buisson honora d'une préface.

En 1917, Armand Charpentier adhéra au Parti socialiste, dont il fut le candidat dans le Lot, puis, après la Paix, il se consacra plus spécialement à la propagande pacifiste, tant par la plume que par la parole. Il collabora pendant la guerre au *Journal du Peuple*, au *Pays*, à la *Vérité*, et, depuis la guerre, à *l'Ère Nouvelle*, à la *Volonté*, à la *Patrie Humaine*, au *Barrage*, à la *Griffe*, au *Voltaire*, etc... De 1924 à 1933, il dirigea la Revue *Evolution*, fondée par Victor Margueritte et destinée à faire la lumière sur les responsabilités de la guerre de 1914. Vice-Président, puis Président de la Fédération de la Ligue des Droits de l'Homme de Seine-et-Oise, il est actuellement Vice-Président de la 17^e Section de la Ligue, à Paris. Partisan de la révision du Traité de Versailles et de tous les autres traités, il est de ceux qui, depuis toujours — et aujourd'hui plus que jamais — sont partisans de l'alliance franco-allemande.

Partisan de la non-intervention en Espagne et, le cas échéant, de la non-intervention en Tchécoslovaquie, il considère le Pacte franco-soviétique comme un danger de guerre.

GABRIEL CUDENET*Publiciste**Président de la Fédération de Seine-et-Oise
Membre sortant*

Gabriel Cudenet, membre sortant, Président de la Fédération de Seine-et-Oise, membre du Comité national du Rassemblement populaire depuis sa fondation.

Toute la Ligue connaît et apprécie l'orateur magnifique, le militant infatigable qui se multiplie sans compter pour toutes les causes qui sont les nôtres. Rappelons seulement que, par la plume et par la parole, Gabriel Cudenet a été l'un des premiers défenseurs de l'Espagne républicaine dans sa résistance au fascisme. Indiquons aussi qu'il a été le principal auteur des revendications relatives à la Paix dans le programme du Rassemblement populaire.

ROGER DOINEAU*Assureur conseil, conseiller fiscal
Ancien maire-adjoint**Président de la Section de Meudon (S.-et-O.)*

Une notice ? Non ! un cri de révolte qui cherche des échos dans le désarroi.

La situation est grave ; par la volonté des Banques, la France est sur le point d'être complètement encerclée. Que fait-on pour l'éviter ? Rien ! Les Gouvernements qui se réclament tous de la défense nationale laissent tout faire pour qu'il en soit ainsi.

Demain l'écrasement sera irrémédiable, des millions d'hommes tomberont à nouveau sur les barbelés ; du Rhin aux Alpes, des Alpes aux Pyrénées partout l'horizon se colorera de leurs sanglantes.

Le capitalisme anglais a joué la carte fasciste contre l'Espagne républicaine, il est prêt à la jouer contre la France républicaine.

Ligueurs des Droits de l'Homme, accepterez-vous la guerre ? Renouvellerez-vous la criminelle duperie ? Irez-vous aux frontières en laissant une fois de plus derrière vous, les Banques, les trusts, les compagnies d'assurances, les charognards de tous ordres qui auront voulu cela ? L'heure est venue de répondre !

Le suffrage universel est bafoué, le Sénat met publiquement en échec la volonté du peuple, la souveraineté de la Nation est cyniquement défiée.

On ment quand on invoque l'insuffisance de la production pour violer les lois sociales, alors qu'on tient dans la rue cinq cent mille chômeurs.

On commet un crime ignoble quand on détruit des denrées nécessaires, alors qu'il existe en France et aux colonies des millions d'êtres sous-alimentés.

On provoque à la guerre quand on refuse à l'Allemagne les moyens de vivre en lui donnant par contre tous les moyens de tuer.

On la prépare quand on fait appel à l'union sacrée. Le régime du Capital-Roi crève d'une indigestion de profits. Va-t-il nous entraîner dans la tombe pour tenter de survivre à nos dépouilles ?

A l'instant où la science et la technique peuvent élever l'homme au sommet de ses espérances, est-ce l'in-pace qui enfouira son génie ?

Ligueurs, il est temps de remplir notre mission. Souvenons-nous qu'un Droit sacré et un Devoir indispensable sont inscrits dans notre déclaration.

Contre la tyrannie des Banques, j'appelle les opprimés. Je crois qu'il est l'heure de l'action.

JEAN-NOEL DURAN*Avocat à la Cour**Vice-président de la Section de Paris-7^e*

Né en 1882, à Clarac (H.-P.). A l'école jusqu'au certificat d'études. Soldat en 1904. Reste au régiment. Admis à la retraite en 1935 comme capitaine du génie. A fait la guerre 1914-18. Deux blessures. Médaille militaire. Légion d'honneur. Croix de guerre.

Pendant la campagne, a suivi des cours d'E. P. et P. S. (1). En 1920, a été admis à l'École du génie, d'où il sort officier. Nommé à Paris.

En 1922, obtient une dispense de diplômes scolaires pour faire sa licence en Droit, qu'il obtient en 1924. Continue à parfaire son intellectualité depuis, en fréquentant surtout les conférences dans les milieux laïques et philosophiques et à la L. D. H. Possède les meilleures références de travail studieux et sérieux.

Références à la Ligue : Ligueur depuis 1915. En 1919 a contribué à former la Section de Strasbourg et en 1920 celle de Paris-7^e, où il milite toujours avec entraînement et dévouement. Continue son activité en faisant de fréquentes conférences.

Depuis 1922 est délégué suppléant ou titulaire à la Fédération de la Seine ; a assisté comme délégué à plusieurs Congrès de la Ligue.

En 1932-1933 a organisé plusieurs voyages à Cocherel, pour commémorer l'homme de la Paix, A. Briand.

Président de la 7^e Section des Anciens Combattants F. N. C. R.

Fondateur principal du groupe des « Amis du Lt-Colonel Dumoulin », dont il est l'actif propagandiste.

Depuis 1931, membre fondateur et secrétaire du Patronage laïque des 7^e et 15^e arrondissements de Paris.

En 1934, a dû cesser son activité de ligueur et de laïque militant, par suite de dénonciations malveillantes faites par des Croix de Feu à l'autorité militaire, à cause de ses idées libres et républicaines.

Depuis 1923 a fait de nombreuses conférences dans les Sections de la Ligue, dans les milieux laïques et philosophiques.

Duran est un type d'autodidacte travailleur, studieux et volontaire. Il est une application de la devise : *Labor improbus omnia vincit* ; courageux et robuste, se donne avec ardeur et enthousiasme pour toutes les causes destinées à combattre l'injustice et à faire triompher la vérité. Caractère indépendant, fier et droit.

(1) Enseignement primaire et primaire supérieur.

GEORGES ETIENNE*Expert-comptable D.P.L.G.**Président d'honneur de la Section de Paris-5^e**Trésorier général de la Ligue**Membre sortant*

Georges Etienne est né à la vie politique à l'époque héroïque de l'Affaire Dreyfus. D'emblée, et presque d'instinct, il s'est jeté dans la mêlée pour celui qui avait été injustement condamné.

Il fut l'un des premiers adhérents de la Ligue ; il a été trésorier, puis président de la V^e Section, pendant plusieurs années ; il en est Président d'honneur depuis son entrée au Comité Central en 1935.

Ayant bien vite partagé les aspirations du Parti socialiste français — qui fut celui de Jaurès — dès sa majorité il milita pour son parti, qu'il n'a jamais quitté. Elu Secrétaire général de la Fédération de la Seine en 1912, il occupa cette fonction pendant dix ans ; depuis 1925 il est Secrétaire général du parti et n'a cessé de travailler à l'union des Gauches.

Pendant les années de guerre, Georges Etienne se dressa énergiquement contre la vague nationaliste. Pour réagir contre l'emprise des journaux réactionnaires au front, il créa de toutes pièces, et au péril de sa liberté, *l'Œuvre des Journaux Républicains aux Armées de la République*, qui put faire parvenir de la lecture républicaine aux « poilus ».

Au même moment on le trouve parmi les fondateurs de la *Coalition Républicaine* aux côtés de Ferdinand Buisson, Léon Blum, Léon Jouhaux, A. Thomas, Renaudel, Marcel Sembat.

Avec le Président Victor Basch, il essaie de constituer le Comité Caillaux.

Mais c'est surtout au technicien que la Ligue a fait appel, pour remplacer César Chabrun, en confiant la Trésorerie à Georges Etienne, expert comptable diplômé par le gouvernement, expert près le Parquet de la Seine.

Emile Kahn résumait, dans un article de la *Lumière*, son activité en ces termes :

« Toute la vie de Georges Etienne — vie privée, vie professionnelle, vie politique — s'offre comme un modèle de rectitude et de probité. Il exerce ses fonctions avec une conscience exemplaire. Ce qui ne veut pas dire seulement qu'il les remplit comme elles doivent l'être, mais qu'il n'obéit, en les remplissant, qu'aux ordres de sa raison et de son cœur. Pourtant ce n'est pas là sa plus grande vertu ; ce qui, par-dessus tout, l'honore c'est qu'il est l'image même du militant républicain. »

S. GRUMBACH
Député du Tarn
 Membre sortant

Le Comité Central n'a pas besoin de présenter aux Sections un militant aussi actif, aussi attaché aux principes de la Ligue, aussi dévoué à son action. Depuis bientôt vingt ans, il n'est pas de congrès où Grumbach n'ait joué un rôle essentiel.

Rappelons seulement le Congrès de Nancy, de 1934, où, rapporteur du projet sur le fascisme et les moyens de lui barrer la route, Grumbach définissait comme le principal de ces moyens, l'union de toutes les forces de gauche, qui s'est réalisée depuis dans le Rassemblement populaire.

Député de Mulhouse en 1928, battu en 1932 par les cléricaux, les autonomistes et les antisémites alliés aux conservateurs sociaux, Grumbach est devenu, en 1936, l'élu du Front populaire dans le Tarn. Vice-président de la Commission des Affaires Etrangères à la Chambre, il n'a cessé à la tribune, à la *Lumière*, au Comité Central et en d'innombrables meetings, de défendre la paix et la démocratie dont les causes sont inséparables.

Rapporteur, au Congrès de 1938, du projet sur les moyens de résistance au fascisme international.

ROBERT JOSPIN

Professeur

Robert Jospin a 38 ans. Il est né à Saint-Quentin (Aisne), marié et père de quatre enfants. C'est tout à la fois un orateur remarquable et un journaliste de talent.

Originnaire des pays envahis du Nord de la France — en 1914, il a 14 ans — il passe toute la guerre sous l'occupation allemande. Prisonnier civil, arraché à 16 ans aux siens, pour grossir les rangs des colonnes de travailleurs forcés, déporté en Belgique, la guerre se révèle à lui, en le meurtrissant, dans sa coupable ineptie.

Devant ces souffrances innombrables, ces ruines accumulées, ces deuils, Robert Jospin fait le serment, si le destin l'épargne, de mettre tout en œuvre pour préserver la jeunesse et les hommes du renouvellement de ces sacrifices sanglants et inutiles, en travaillant à la réconciliation d'une humanité enfin libérée de la misère et de la guerre.

A ce serment solennel, il n'a jamais failli. Après de solides études universitaires, dans divers domaines où sa curiosité l'entraîne : théologie, philosophie, littérature, Robert Jospin parcourt l'Europe : Allemagne, Autriche, Italie, Angleterre, Pays Scandinaves, Tchécoslovaquie, Hongrie, pour achever sa formation par le contact direct des hommes et des choses.

Son esprit critique, ses facultés d'observation, sa vive intelligence, le conduisent au pacifisme le plus absolu et au socialisme.

Il entre dans l'enseignement en 1929.

Doué d'un réel talent oratoire et d'une voix puissante, Jospin se révèle un véritable tribun de la Paix. Sa foi généreuse, son élan passionné, sa grande courtoisie, conquièrent les auditoires les plus rebelles.

Le dévouement inépuisable de Jospin lui permet de faire plus de 125 conférences chaque année : pour le Parti socialiste, pour la Ligue des Droits de l'Homme, surtout pour la Ligue des Combattants de la Paix, aux côtés d'hommes tels que le professeur F. Challaye, René Gerin, Georges Pioch.

Journaliste, il collabore à divers journaux : la *Jeune République*, l'*Eveil des Peuples*, la *Patrie Humaine*, le *Barrage*.

LEON JOUHAUX*Secrétaire général de la C. G. T.,***Membre sortant**

En présentant Léon Jouhaux au renouvellement de 1936, le Comité Central se demandait : « Est-il besoin de faire, pour les *Cahiers*, la biographie de Léon Jouhaux ? La forte personnalité du Secrétaire général de la C.G.T. est suffisamment connue des ligueurs », et il concluait :

« Dans les circonstances présentes, la C.G.T., avec ses 1.200.000 adhérents, est un des soutiens les plus solides de la démocratie française. La présence de son secrétaire général dans les conseils de la Ligue, resserrera une collaboration qui s'est depuis longtemps nouée pour la liberté, le pain et la paix. »

Rien n'est à changer à ces lignes, si ce n'est que la collaboration de la C.G.T. avec la Ligue est devenue de plus en plus étroite, de plus en plus fraternelle.

EMILE KAHN*Agrégé de l'université**Secrétaire général de la Ligue***Membre sortant**

Ligueur dès l'origine, inscrit sur les premières listes avant la constitution officielle de la Ligue (1898).

Fondateur de la Section de Paris IX^e, l'une des premières dans la Seine (1902).

Membre du Comité Central, à partir de 1909.

Vice-président de la Ligue, de 1929 à 1932.

Secrétaire général de la Ligue, depuis octobre 1932.

Pour l'avenir ?

Continuer, en pleine collaboration avec Victor Basch, et sous son impulsion :

1° A poursuivre d'un effort égal les deux tâches fondamentales de la Ligue : la défense des victimes de l'injustice et de l'arbitraire — l'application et l'extension, en France et hors de France, des principes de liberté et de justice dans la paix consolidée et garantie ;

2° A maintenir la Ligue dans une indépendance absolue à l'égard de tous les gouvernements et de tous les partis, en se gardant de la transformer elle-même en parti politique ;

3° A écarter, des controverses entre ligueurs, tout esprit d'intolérance, toute polémique personnelle et dénigrante ;

4° A maintenir autour de la Ligue, pour le salut de la liberté et de la paix, toutes les forces de résistance au fascisme.

FERNAND KCEHLER*Ajusteur-mécanicien**Secrétaire de la Section de Blanc-Mesnil*

C'est au début de l'année 1896 qu'il entre au Parti socialiste.

Il se rangea parmi les défenseurs de la justice et de la vérité, au côté de Marcel Sembat, pour la revision du procès Dreyfus.

Militant syndicaliste, il fut délégué à plusieurs reprises dans les Congrès syndicaux et a rempli des postes importants et responsables, tant syndical — politique ou de mutualité.

Il est fondateur de plusieurs Associations syndicales et de défense sociale.

Depuis quarante années, il a sacrifié toutes les situations qui lui furent ouvertes. Il est resté le militant fidèle à son idéal de justice et de la défense du Droit.

ROBERT LACOSTE*Secrétaire adjoint de la Fédération générale des Fonctionnaires**Membre sortant*

Militant syndicaliste, Robert Lacoste n'a jamais séparé dans les revendications du Travail la défense des intérêts légitimes et celle des droits de l'Homme.

Dès longtemps adhérent à la Ligue, membre du Comité Central depuis 1933, Robert Lacoste a toujours répondu à l'appel des Fédérations et des Sections, se vouant plus particulièrement à l'étude et à l'exposé des problèmes sociaux qui tiennent une place de plus en plus grande dans les préoccupations de la Ligue.

Pour lui, la défense de la Démocratie et de la Paix est indissolublement liée à la prise de possession par la démocratie des pouvoirs économiques aujourd'hui détenus par des féodalités toutes puissantes.

Il est le rapporteur au Congrès de 1938 du problème de la résistance aux pressions exercées par les puissances d'argent contre la volonté du suffrage universel.

MAURICE LEBLANC*Agrégé de l'Université**Ingénieur électricien**Président de la Section de Suresnes*

Né à Paris le 2 décembre 1882.

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure.

Agrégé de l'Université (Sciences physiques).

Ingénieur électricien.

Directeur d'une usine de construction électrique.

Inspecteur départemental de l'Enseignement technique.

Maire-adjoint de Suresnes.

Président de la Section de Suresnes de la L. D. H.

Président du Comité local du Front populaire.

Président de la Section de Suresnes-Puteaux de la Ligue Internationale des Combattants de la Paix.

EUGENE LE GUEVEL*Instituteur honoraire**Président d'honneur de la Fédération du Morbihan*

Inscrit sur les contrôles de la Ligue en 1904, à la Section de Lorient.

Successivement :

Trésorier adjoint, secrétaire adjoint, secrétaire de la Section de Lorient 1904-1914.

Vice-Président de la Section de Port-Louis, 1921-1930.

Président de la Section de Lorient, 1930-1937.

Secrétaire fédéral du Morbihan, 1928-1931.

Président fédéral du Morbihan, 1931-1937.

Depuis 1937, inscrit à la Section de Saint-Cloud (membre du Bureau).

ANDRÉ LESEURRE*Ingénieur-chimiste*

Président d'honneur de la Section L. D. H. de Fontenay-sous-Bois.

Secrétaire adjoint de la Fédération de la Seine.

Délégué titulaire de cette Fédération au Comité régional du Front populaire de la Région parisienne depuis 1935.

Secrétaire général dudit Comité.

La Fédération de la Seine prie les Sections de voter pour André Leseurre, militant éclairé, sincère, éprouvé, que le Comité Central s'honorerait de compter dans son sein.

PAUL PERRIN*Ingénieur. Licencié ès-sciences**Ancien Député de Paris**Président fondateur de la Fédération des Officiers de Réserve Républicains*

Paul Perrin a été l'élève d'Emile Kahn, puis, à l'Ecole de physique et de chimie (d'où il sortit major, en 1911), de Paul Langevin. L'un et l'autre sont demeurés pour lui des amis très chers.

En 1912, il reçoit les félicitations du gouvernement pour sa conduite dans une catastrophe minière (La Clarence).

1913 : le service militaire, puis la guerre : sept années de jeunesse, quatre blessures ; trois citations ; Légion d'honneur.

Au lendemain de son retour à la vie civile, Paul Perrin commence à militer dans les organisations démocratiques et pacifistes.

Il adhère à la Ligue des Droits de l'Homme en 1928.

Elu député de Montmartre (Clignancourt) en mai 1932.

A la Chambre : vice-président de la Commission de l'Aéronautique, président de la Commission de contrôle des marchés de la Défense nationale, Secrétaire rapporteur des fabrications d'armement à la Commission de l'Armée.

Après février 1934, fonde la Fédération des Officiers de réserve républicains. Il préside « La France républicaine », confédération des officiers et sous-officiers de réserve républicains.

Il préside, en juin 1936, à la fondation du Bureau international pour le respect du droit d'asile et l'aide aux réfugiés politiques. Délégué international auprès du Haut-Commissaire de la S.D.N. pour les réfugiés provenant d'Allemagne.

Nommé, en 1937, président de la Commission consultative, près le Ministre de l'Intérieur, pour les réfugiés politiques allemands.

En 1936, chargé par le Ministre de l'Air de l'étude de la nationalisation des industries aéronautiques.

Etroitement associé à la Ligue dans la protection des réfugiés politiques comme dans la résistance aux menées fascistes, Paul Perrin a été au premier rang de ceux qui, dans l'affaire d'Ethiopie et dans l'affaire d'Espagne, ont milité pour le respect du Droit, condition de la Paix.

JEAN PIOT**Ancien député de Paris****Directeur de « L'Œuvre »**

Je remercie le Comité Central de l'honneur qu'il m'a fait en présentant ma candidature à titre de membre résidant, pour le renouvellement du tiers sortant du Comité de la « Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen ».

A l'appui de cette candidature, je pense qu'il me suffira de rappeler les campagnes que j'ai menées dans l'Œuvre à l'occasion de l'affaire Prince, de l'affaire Bonny, de l'affaire Frogé, de l'affaire du Colonel Dumoulin et de celle du professeur Martin.

En me désignant comme membre de leur Comité Central, les ligueurs me permettront de faire, chaque fois que l'occasion s'en présentera, et avec une autorité accrue par leur confiance, ce que j'ai fait comme journaliste.

PAUL RIVET**Professeur au Muséum**

Né le 7 mai 1876, à Wasigny (Ardennes).

Professeur au Muséum national d'Histoire naturelle.

Président-fondateur du Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes.

Conseiller municipal de Paris, premier élu du Front populaire.

Fait partie de la S.F.I.O. depuis dix-neuf ans.

TH. RUYSSSEN

*Secrétaire général de l'Union internationale
des Associations pour la Société des Nations*

Membre sortant

Professeur honoraire à l'Université de Bordeaux.

Président de l'Association de la Paix par le Droit depuis 1896.

Secrétaire général de l'Union internationale des Associations pour la Société des Nations depuis 1921.

Dreyfusard de la première heure.

Membre de la Ligue depuis 1900.

Active participation aux travaux des Sections de la Ligue tant qu'il a résidé en France.

Collaboration fréquente aux *Cahiers*.

Dernières manifestations d'activité en faveur de la Ligue : présidence du Congrès de la Fédération de la Haute-Savoie, 1936 ; conférence à la Section d'Annemasse, mars 1938.

Tous les militants de la Paix connaissent l'action infatigable de Th. Ruyssen et admirent un courage qui ne s'est pas démenti depuis que, presque seul à Bordeaux, avant la guerre, il tenait tête au nationalisme déchainé contre lui.

GEORGES SCELLE

Professeur à la Faculté de Droit de Paris

Né à Avranches (Manche) le 19 mars 1878.

Actuellement professeur à la Faculté de Droit de Paris. Antérieurement :

Professeur à la Faculté de Droit de Dijon (1912-1929).

Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Genève (1929-1933).

Professeur à l'Institut universitaire des Hautes Etudes internationale de Genève (mêmes dates).

Directeur du Cabinet de M. Justin Godart, au Ministère du Travail (1924-1925).

Membre de la délégation française à l'assemblée de la Société des Nations (1924).

Secrétaire général adjoint de l'Académie de Droit international de La Haye, etc...

Nombreux ouvrages de Droit international et de Législation ouvrière.

Professeur, Georges Scelle a défini le Droit international nouveau, fondé sur les principes de la Société des Nations.

Journaliste, il a soutenu (notamment dans la *Dépêche de Toulouse*) la cause de la Paix par le Droit contre les agresseurs de l'Espagne, ceux qui les secondent et ceux qui les excusent.

Ligueur, il a rédigé pour le Congrès international de 1936 l'admirable rapport sur « l'offensive des Etats dictatoriaux contre la Société des Nations » (*Cahiers* du 1^{er} août 1937, p. 499).

II. CANDIDATS AUX SIÈGES DE MEMBRES NON-RÉSIDENTS

ALLONNEAU

Professeur au Lycée David, à Angers
Président de la Fédération de Maine-et-Loire

Né en 1885.

Professeur à La Châtre (Indre), à Manosque (Basses-Alpes), puis au Prytanée militaire de la Flèche (Sarthe), où il exerce de 1914 à 1921.

Militant socialiste S.F.I.O. est candidat aux élections législatives de 1919 dans la Sarthe.

Après le triomphe du Bloc national, l'Etat-Major exige et obtient son départ du Prytanée.

Nommé au lycée de Périgueux en octobre 1921. Un mois après sa nomination, le Préfet, à l'instigation des réactionnaires, demande son déplacement. Malgré tous les efforts des organisations de gauche, est déplacé d'office en avril 1922 par le ministre Léon Bérard, et nommé à Angers.

Membre fondateur de la Section de la Ligue de la Flèche en 1920, se met à la disposition des ligueurs de l'Anjou aussitôt son arrivée dans le département. Secrétaire fédéral en 1923 il sillonne l'Anjou pour créer de nombreuses Sections. Président de la Section d'Angers en 1927, il est élu Président de la Fédération en 1932.

Représente chaque année la Fédération au Congrès national où il est, chaque fois, membre de la Commission des vœux.

JEAN AZAIS

Juge de Paix
Président de la Section de Toulouse

Présenté par la Section de Toulouse, par les Sections et la Fédération de la Haute-Garonne, Jean Azaïs est président de la Section toulousaine et rédacteur du *Ligueur de la Haute-Garonne*.

Ancien avocat, ancien avoué, actuellement juge de paix de 4^e classe (prolétariat de la magistrature). Ancien poilu de 2^e classe, puis sapeur radio-télégraphiste de 2^e classe, a fait la guerre dans le rang et a pu en apprécier toutes les horreurs. Ecrivain, membre de l'Association des Ecrivains Combattants, a, dès 1912, fait partie des groupements qui tentaient d'obtenir un rapprochement franco-allemand ; après l'armistice (voir notamment son ouvrage paru en 1919 : *L'Abri 56-A-2*) a, contre tous ceux qui criaient : « Le Boche paiera », pris nettement position contre la guerre et pour l'entente mutuelle des peuples.

Magistrat inférieur, objet, pour avoir montré des opinions républicaines trop indépendantes, d'une sanction rapportée grâce à la Ligue, s'est consacré depuis à soutenir et à propager la Ligue à Toulouse et dans la Haute-Garonne.

Fait partie de nombreux groupements antifascistes. Président pour la Haute-Garonne de la Commission de Solidarité d'Aide au Peuple espagnol.

Professe par la plume et par la parole les idées directrices de la Ligue, même quand celles-ci se heurtent à la dure réalité des faits ou à des consignes inexactes ou intransigeantes.

La candidature de Jean Azaïs est, en outre et surtout, une candidature de principe. Elle veut marquer une étape sur la voie de la réalisation des organismes interfédéraux que la Fédération de la Haute-Garonne a toujours préconisée et même partiellement appliquée depuis 1934. Elle veut aussi faire comprendre la nécessité d'assurer aux ligueurs de province, plus près du peuple, des ouvriers et des paysans, une représentation plus équitable et plus démocratique au sein du Comité Central de la Ligue.

BERNARD ANDRE*Professeur E.P.S.**Président de la Section d'Amiens**Secrétaire de la Fédération de la Somme*

Parti tout jeune à la guerre en 1915, comme tant d'autres. Rentré en 1919, malade et grièvement blessé.

En 1920, adhère à la Ligue. Est nommé instituteur, puis professeur d'E.P.S. à Saint-Pol (Pas-de-Calais). Crée l'importante Section Saint-Poloise, puis toutes celles du Ternois. Ranime ensuite les Sections de la partie agricole de l'Artois.

Se dresse contre les grands propriétaires terriens et les potentats de la distillerie et de la mine. Est nommé à Amiens dans des conditions mystérieuses. Crée 29 Sections, donne plus de mille réunions, travaille en même temps dans le Pas-de-Calais, l'Oise, l'Aisne, la Seine-Inférieure et la Somme. Est pour la 9^e fois président de la Section d'Amiens (les membres sortants du Comité ne sont pas immédiatement rééligibles).

En 1934, fait d'Amiens la première ville où l'on réagisse révolutionnairement contre le coup d'Etat, crée et préside le Comité de coordination antifasciste puis préside le Rassemblement populaire.

Refusant d'être candidat à d'autres fonctions importantes, se consacre avant tout à la Ligue. Assailli, assommé, maintes fois menacé de mort, mérite que les fascistes de la région prennent pour devise : *abattre la Ligue d'abord !*

Organise le Congrès d'Amiens de 1933. Est à l'origine de la motion d'unanimité d'Hyères. Se refuse à la lutte des tendances à l'intérieur de la Ligue.

A dirigé des manifestations de plus de 30.000 antifascistes. Journaliste et polémiste redouté ; bon orateur. (Présenté par les bureaux fédéraux de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme).

JACQUES BOZZI*Professeur au Lycée de Charleville**Président de la Fédération des Ardennes**Membre sortant*

Je suis ligueur depuis que j'ai l'âge d'homme (1904), comme, depuis que j'ai l'âge d'homme, je suis socialiste.

Président de la Section de Charleville et, en même temps, président de la Fédération des Ardennes, j'ai continué dans le département le travail de propagande et d'organisation.

Ainsi je me suis efforcé et m'efforce sans cesse de maintenir Sections et Fédération également à l'abri de l'utilitarisme médiocre et de l'utopisme ; fermement animées de courage civique ; également éloignées des témérités, des entraînements irréfléchis et des inerties pusillanimes ou calculées.

Je crois avoir réussi dans une certaine mesure : Sections et Fédération ont, dans le milieu ardennais réputation de haute moralité, de probité civique et de sain équilibre de l'esprit et de la volonté.

Par ailleurs, je m'efforce d'apporter au Comité Central, une collaboration qui, faute d'autre mérite, a celui de la loyauté, de la sincérité et le souci exclusif de son haut rayonnement moral.

Cette collaboration, je l'ai donnée, dans toute la mesure de mes possibilités, soit par mes avis dans les délibérations du Comité Central, soit par des conférences données par délégation du Comité Central, chaque fois que, sollicité, je me suis trouvé disponible.

Dans les Congrès, je me suis toujours appliqué à des attitudes de fraternité, démocratique et de conciliation.

Enfin, pour ce qui est de ma position quant à l'orientation générale de la Ligue, socialiste de l'école de Jaurès, je n'ai jamais songé ni à me servir de ma qualité de ligueur dans les batailles politiques auxquelles j'ai été mêlé, ni à faire, sur le plan national, de la Ligue, une auxiliaire de mon parti. Pour moi, la Ligue est le terrain commun d'action de tous les démocrates.

RENE BURTIN**Député de Saône-et-Loire**

Ancien combattant, René Burtin est ligueur depuis la fondation de la Section de Louhans.

Elu du Front populaire à la Chambre, il n'a cessé d'y soutenir les principes de la Ligue.

D'accord avec l'action qui a été menée par la Ligue, il souhaite qu'elle se poursuive, dans le même esprit, avec la même fermeté.

DARMENDRAIL**Avocat****Secrétaire de la Féd. des Basses-Pyrénées
Président de la Section de Pau (1)**

(1) La notice de M. Darmendrail ne nous est pas parvenue.

Mme J. DEGHILAGE

Institutrice honoraire

Chevalier de la Légion d'honneur

Membre sortant

Avant tout, il nous faut défendre les principes de la Ligue des Droits de l'Homme, et nous livrer à une propagande très active pour faire mieux connaître notre Ligue.

Je crois que nous devons de plus en plus combattre en public le principe même de la dictature et réclamer la répression légale des attaques inqualifiables auxquelles on se livre en France contre la République et les principes de 1789.

La Laïcité de l'Etat qui est à la base de la morale républicaine est constamment violée. Il est grand temps de la défendre en combattant les puissances du cléricalisme politique.

La réorganisation de la S.D.N. s'impose pour parer aux menaces de guerre que font courir à l'Europe les gouvernements fascistes.

J'ai eu beaucoup à m'intéresser pendant ces dernières années à des affaires d'internement. A nouveau, je demande la réforme de la loi de 1838 relative aux aliénés.

DUPUY

*Contrôleur du Service économique
au P.-O.-Midi*

*Vice-Président de la Fédération
des Basses-Pyrénées*

Président de la Section de Puyoo

Président et fondateur de la Section de Puyoo (Basses-Pyrénées) depuis 1925.

Vice-président de la Fédération depuis 1928.

Propagandiste de la Ligue dans le département.

Assidu des congrès nationaux, a coopéré intimement à l'organisation du Congrès de Biarritz, en 1930.

Organisateur habituel des tournées de propagande des délégués du Comité Central dans le département.

Ardent défenseur de l'artigue, a secondé et a été le fidèle collaborateur du président fédéral, avocat de ce dernier. Président du Comité local de cette affaire, a fait des conférences sur l'artigue dans les milieux les plus hostiles et a largement contribué au redressement de l'opinion faussée et égarée.

Ligueur sincère et syndicaliste militant.

EDMOND ESMONIN*Professeur à l'Université de Grenoble**Président de la Fédération de l'Isère***Membre sortant**

Professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Grenoble, membre fondateur et président de la Fédération départementale de l'Isère, vice-président de la Section de Grenoble, président du Comité départemental du Front populaire.

Activité au sein de la Ligue : nombreuses conférences de propagande dans le département et dans les fédérations voisines ; direction du Bulletin fédéral paraissant huit fois par an. Action en faveur de la Paix et de l'union des partis de gauche contre le fascisme.

Ne remplit aucun mandat politique.

MARC FAURE*Professeur à l'École Industrielle et Commerciale de Casablanca**Président de la Fédération marocaine de la Ligue des Droits de l'Homme**Vice-président de la Section de Casablanca*

Né le 16 août 1901 à Brantôme (Dordogne).

La Fédération marocaine, qui présente pour la deuxième fois son Président Marc Faure aux élections pour le renouvellement des membres non-résidents du Comité Central, attire l'attention de tous les ligueurs sur l'importance des raisons qui lui font solliciter leurs suffrages.

Au moment où le souci d'une répartition plus équitable *par région* des membres du Comité Central va trouver une formule plus démocratique de représentation des ligueurs au sein de cet organisme directeur, les Sections d'outre-mer et en particulier celles du Maroc tiennent à voir accepter *leurs élus* compétents et mandatés pour défendre leurs revendications si souvent incomprises, oubliées et même déformées.

Le citoyen Marc Faure, candidat mandaté des Sections du Maroc, aura les suffrages de tous ceux qui estiment que les ligueurs éloignés de Paris, qui font de lourds sacrifices et courent même des risques considérables pour notre idéal, doivent être capables de faire entendre leur avis par la voix d'un des leurs, membre du Comité Central.

D'avance les ligueurs qui voteront pour Marc Faure en sont cordialement et fraternellement remerciés.

FONTAINE*Instituteur honoraire**Vice-président de la Fédération du Rhône
Secrétaire de la Section de Villié-Morgon*

J'ai pris ma première carte à la Ligue en 1899. J'ai présidé, avant guerre, la Section de Fontaines-sur-Saône et, après guerre, celle de St-Rambert l'Île Barbe et celle de Villié-Morgon. Je suis actuellement secrétaire de la Section de Villié-Morgon et vice-président de la Fédération du Rhône.

J'estime que depuis 1914 la Ligue n'est plus la Ligue des Droits de l'Homme, mais une association au service du chauvinisme et de l'impérialisme français. En entrant dans l'« Union sacrée », à côté des antidreyfusards et des chefs du capitalisme et de la réaction, elle a trahi son destin et s'est déshonorée.

Un redressement énergique et implacable est nécessaire. Si je suis élu, je mettrai tout ce qui me reste de forces au service de ce redressement.

A bas les patries ! A bas les nations ! A bas les fascismes ! A bas la trahison ! Vivent les droits de l'Homme !

FERNAND JOBARD*Instituteur public**Président fédéral de la Moselle
Vice-président de la Section de Metz*

Ma candidature a été posée par ma Section, pour attirer, une fois de plus, l'attention de tous les ligueurs sur la situation de l'école publique dans les départements recouvrés, 20 ans après leur désannexion. Si les droits de l'homme sont quelquefois méconnus dans les anciens départements, du moins y sont-ils proclamés ! En Alsace-Lorraine ils attendent même leur proclamation ! La liberté de conscience n'existe, en effet, ni pour les élèves, ni pour les maîtres des écoles publiques de nos provinces ! Les élèves sont groupés par confession dans des écoles séparées ; ils reçoivent obligatoirement en classe, chaque semaine, quatre heures d'enseignement religieux donné par le maître et, hors de classe, deux heures du même enseignement donné par le prêtre. Les sanctions prévues pour assurer la fréquentation scolaire obligatoire sont applicables intégralement à la fréquentation de l'enseignement religieux ! Les écoles normales sont confessionnelles également. Le concours d'entrée comporte des épreuves de religion. Un aumônier est affecté à chaque école normale catholique comme professeur de religion. La pratique du culte est obligatoire pour les élèves-maîtres (confession et communion comprises). Un élève-maître ne peut enseigner que s'il a reçu « la mission canonique » délivrée par l'évêque ! Aucune dispense de donner l'enseignement religieux n'est prévue pour les maîtres ! 4.600 à 4.700 classes de filles des écoles publiques de nos trois départements sont encore confiées à des congréganistes ! Les prêtres concordataires, fonctionnaires de l'Etat, sabotent impunément l'application de la circulaire Guy La Chambre sur les dispenses d'enseignement religieux pour les élèves !

La majorité de la population d'Alsace et de Lorraine ne veut plus de ce régime d'oppression des consciences. Ligueurs de toute la France, sentirez-vous enfin la nécessité d'appuyer notre action pour la libération de nos écoles ?

CLAUDE LEWY*Maire d'Orléans**Président de la Fédération du Loiret*

Né à Orléans le 19 avril 1906.

Etudes secondaires au Lycée d'Orléans.

Droit à Paris.

Avocat à la Cour depuis 1937.

Adhérent à la Ligue, d'abord à la 7^e section de Paris en 1936, puis à la Fédération du Loiret.

Délégué à la propagande à la Fédération du Loiret depuis 1939.

ALCEE MARSEILLAN*Professeur à l'Ecole Primaire Supérieure d'Albi**Président de la Fédération du Tarn*

Secrétaire général du Syndicat national confédéré des fonctionnaires des Ecoles primaires supérieures de France et des Colonies ; président de la Fédération du Tarn et de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Défense de la laïcité, de la démocratie et de la Paix.

ANDRÉ PHILIP**Professeur à la Faculté de Droit de Lyon****Député du Rhône****Membre sortant**

De la notice consacrée, en 1935, à la candidature d'André Philip, nous détachons ce passage toujours actuel :

« Tous ceux qui l'ont entendu — et il n'est pas de région française qui n'ait fait appel à lui — savent que cet écrivain précis et objectif est aussi un orateur chaleureux et entraînant.

« Sa foi chrétienne qui le rattache au protestantisme libéral et que sa pensée concilie pleinement avec ses convictions socialistes et le dévouement sans réserve à l'école laïque, a donné à son pacifisme un accent moral, une spiritualité qui, tout naturellement, ont fait de lui, en ces dernières années, l'avocat désigné des objecteurs de conscience. Défenseur devant les conseils de guerre de Philippe Vernier, de Jacques Martin, de plusieurs autres, auteur d'un projet de loi sur le service civil, que le Comité Central a adopté et le Parlement enterré, il a donné une voix aux affirmations les plus élevées de la conscience humaine aux prises avec l'appareil militaire et la fatalité de la guerre. »

Depuis 1936, devenu député du Rhône, André Philip a pu défendre au Parlement les causes qu'il soutenait à la Ligue. Il a été notamment le rapporteur des grands projets de réforme économique et sociale déposés par le premier gouvernement de Front populaire.

CAMILLE PLANCHE**Avocat****Député de l'Allier****Président de la Fédération de l'Allier****Membre sortant**

Président de la Section de Moulins et de la Fédération de l'Allier de la Ligue des Droits de l'Homme.

Président-fondateur de la Ligue des Anciens Combattants pacifistes, délégué-adjoint de la France à la Société des Nations (sessions de 1936 et 1937), secrétaire de la Commission des Affaires Étrangères de la Chambre des Députés.

MAURICE ROBERT**Député de l'Aube**

Député de l'Aube depuis 1928.

Vice-président de la Commission de l'enseignement de la Chambre des Députés.

Fondateur de la Section de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Bar-sur-Seine.

Membre du groupe parlementaire de la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Président du groupe de défense laïque à la Chambre.

Rapporteur de la loi concernant les écoles géménées.

Rapporteur du projet de loi sur la réforme de l'enseignement du premier degré, etc...

Appartient à la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen depuis 32 ans et y a milité comme conférencier.

PAUL RONIN**Journaliste****Président de la Section de Saint-Etienne**

La Section de Saint-Etienne et les Sections du département de la Loire sont unanimes à présenter le citoyen Ronin comme candidat au Comité Central, en qualité de membre non résidant.

Le citoyen Ronin préside depuis plusieurs années avec autorité la Section de Saint-Etienne qui est la plus forte Section du département de la Loire et une des plus importantes de France.

Au milieu d'une ville ouvrière soumise à des courants politiques divers et contradictoires, le citoyen Ronin s'est attaché, avec le concours de ses camarades, à faire de la Section de Saint-Etienne une Section forte et agissante englobant dans une commune volonté d'action démocratique tous les éléments républicains.

Paul Ronin est journaliste, membre du Syndicat national des Journalistes.

Il a écrit plusieurs ouvrages d'économie politique et d'histoire. Il vient de consacrer une brochure *Enfin, libre !...* à la lamentable odyssee du forçat innocent Philibert Gaucher.

M. Paul Ronin consacre une large partie de son temps à la propagande pour la Ligue des Droits de l'Homme et presque chaque dimanche il répand infatigablement les idées de la Ligue dans les villes et les campagnes, non seulement du département, mais encore de la région.

L'élection de Ronin au Comité Central sera la consécration d'une vie tout entière vouée à l'idéal démocratique et au rayonnement des idées de la Ligue.

Ce sera également un témoignage d'estime et de confiance pour la Section de Saint-Etienne et pour les Sections du département qui ont désigné unanimement le citoyen Paul Ronin comme candidat au Comité Central.

(Notice fournie par la Section de Saint-Etienne.)

G.-A. ROQUES

Inspecteur d'Académie honoraire
Président de la Fédération de la Dordogne

Membre de la Ligue des Droits de l'Homme depuis plus de 30 ans.

Président de la Section de Cahors de 1909 à 1911.

Président de la Fédération des Landes de 1915 à 1918.

Président de la Fédération de la Dordogne depuis 1933.

RAOUL SUES

Secrétaire de la Section de Lambesc (B.-du-R.)

Né le 13 décembre 1882, à Salon (B.-du-R.), ancien combattant (Croix de guerre).

En posant ma candidature au Comité Central comme membre non-résidant, je veux pouvoir arriver à rendre service à notre Comité par mon travail.

Mes modestes fonctions de secrétaire de la Section de Lambesc seraient ainsi agrandies par mon nouveau labeur pour notre noble cause.

Je suis partisan de la laïcisation intégrale.

Je suis un ami dévoué de la Paix, car j'ai su me souvenir des souffrances subies au cours de la « dernière ».

Je collabore au *Bulletin fédéral des Amis de l'Instruction laïque des Bouches-du-Rhône*.

Je collabore au journal *l'Avenir des Bouches-du-Rhône*.

J'ai toujours milité en faveur de la Ligue qui mérite une existence encore plus étendue afin que le peuple connaisse mieux ses bienfaits.

Ennemi irréductible du fascisme, je veux encore continuer davantage la lutte contre cette dictature.

En un mot, être un ligueur digne de pouvoir figurer parmi les éminents ligueurs qui siègent déjà au Comité Central.

ANDRÉ TEXIER

*Professeur à l'École primaire supérieure
de Bordeaux*

*Président de la Fédération de la Gironde
Membre sortant*

En septembre 1932, la Fédération de la Gironde présentait en ces termes la candidature au Comité Central de son président :

« Depuis dix ans, a milité, avec une activité désintéressée, plus particulièrement en Gironde, pour la laïcité, le désarmement et la paix. Elu à l'unanimité à la présidence fédérale à la mort de son maître et ami Lucien Victor-Meunier, parcourt inlassablement le département multipliant les sections. Orateur de talent à la parole chaude et persuasive, est souvent délégué dans les Fédérations voisines et a participé activement aux travaux des Congrès nationaux tenus depuis 1924. »

André Texier, candidat pour la première fois, fut élu en 1932. Il fut réélu en 1935. La Fédération de la Gironde est convaincue qu'il le sera en 1938. Elle ne peut qu'ajouter à la notice de 1932 que depuis lors André Texier, chaque année réélu par l'unanimité des ligueurs girondins, n'a pas cessé de parcourir la Gironde, consacrant toute son activité de militant à la Ligue et faisant de la Fédération une des mieux organisées et des plus puissantes de France.

Toujours sur la brèche pour défendre les grands principes de la Ligue comme dans le rôle plus ingrat d'obtenir le redressement des injustices, André Texier a sa place marquée au Comité Central.

MAURICE THIOLAS

Député de la Haute-Loire

Président de la Fédération de la Haute-Loire

Né à Brioude le 17 avril 1901. A reconstitué, voici dix ans, la Fédération de la Haute-Loire qu'il a créée de toutes pièces dans le département difficile des « inventaires sanglants » et qu'il anime depuis lors.

Avocat, publiciste, ancien conseiller municipal de Brioude, il a été élu député en 1933, réélu au premier tour en 1936. Conseiller général, il est président de la Fédération départementale des Maires républicains et de la Fédération paysanne et artisanale.

Inscrit au groupe socialiste S.F.I.O., ancien secrétaire de la Chambre, il est secrétaire des Commissions des Affaires Etrangères et des Pensions.

Ses principales interventions à la tribune ont eu pour objet la nationalisation des marchands de canons, la dissolution des ligues factieuses, la réforme de la justice, la défense de l'école publique et divers sujets agricoles.

ETIENNE VACQUIER

Inspecteur primaire

Président de la Section de Cholet

*Vice-président de la Fédération
de Maine-et-Loire*

Ex-instituteur public de l'Aude, militant laïque et de la Ligue depuis bientôt trente ans, j'ai accepté que fut posée ma candidature sur démarches pressantes de certains de nos collègues, de Saumur en particulier.

Placé à la pointe du combat dans une région unique en France, je pense que les problèmes de laïcité sont d'importance capitale. Je sais que nos amis de Saumur ont voulu donner à ma candidature la valeur d'un symbole : je ne pouvais me refuser à remplir un devoir dont je crains qu'on ne voie trop tard toute l'urgence.

Je suis convaincu :

1° Que le cléricanisme gagne sans cesse du terrain et tend à dominer des régions indemnes jusqu'à ce jour ;

2° Que dans certains départements la situation devient angoissante ;

3° Qu'à la faveur d'une législation trop complaisante, les adversaires de l'Ecole laïque jouissent de véritables privilèges dont l'enfance paie les frais ; la démocratie les paiera à son tour ;

4° Que de plus en plus le père de famille perd toute liberté d'option et qu'il s'est institué, *en fait* un véritable *monopole de l'enseignement privé* ;

5° Qu'aucun texte ne peut être efficace contre les odieux actes de pression, insaisissables, qui suppriment la liberté du père de famille.

Je ne vois donc d'autre solution que celle du *monopole de l'enseignement public*, monopole fondé, en droit, sur l'obligation scolaire. Il ne saurait évidemment être question d'un monopole poursuivant des fins politiques ou confessionnelles et ce monopole ne serait pas réversible, au gré des gouvernements successifs : il serait simplement le droit reconnu à la Nation d'organiser le service public de l'enseignement de la même manière que tous les autres services publics. Je ne me rallierais à la nationalisation que comme pis-aller.

En ce qui concerne la direction générale de la Ligue des Droits de l'Homme, la motion dite de Maine-et-Loire, du Congrès de Nancy, dont je suis l'auteur, indique suffisamment mon approbation entière de l'orientation actuelle de la Ligue : j'en ai indiqué les raisons dans mon intervention à Hyères.

Enfin, *pacifiste*, j'ai voté la motion du Comité Central au Congrès de Tours : je persiste à penser qu'il n'est pas possible de séparer la défense de la Paix de la défense de la Démocratie et qu'il devient de plus en plus dangereux de reculer sans cesse.

Le Gérant : Guy ROCCA.



Imprimerie Centrale du Croissant 1262 N°12
19, rue du Croissant, Paris-9^e